ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Suppression d'arrêts TGV à la gare des Arcs-Draguignan

Question écrite n° 19514

Texte de la question

M. Manuel Bompard alerte M. le ministre des transports sur le démantèlement programmé de la desserte TGV de la gare des Arcs - Draguignan (Var) et sur les dérives d'une gestion purement marchande et comptable du service public ferroviaire. Alors que la gare des Arcs - Draguignan ne bénéficie déjà plus que de trois arrêts TGV quotidiens, la direction de SNCF Voyageurs envisage de supprimer un voire deux de ces trajets dès décembre 2026. Une telle décision conduirait à un véritable naufrage ferroviaire pour le bassin de vie de la Dracénie et du Haut-Var, reléguant tout un territoire au rang de zone délaissée. Ce recul inacceptable est le résultat direct des réformes successives qui ont découpé l'entreprise publique en *holdings* autonomes et soumis le transport de voyageurs aux dogmes de la rentabilité financière à court terme et de l'ouverture à la concurrence. En substituant la quête du profit au principe fondamental d'égalité territoriale, la SNCF applique dans les zones périurbaines et rurales une logique financière aveugle. Cette stratégie est également un désastre écologique témoignant d'une hypocrisie politique majeure. Alors que le discours officiel enjoint les citoyens à la sobriété carbone, la suppression des trains contraint massivement les usagers, les travailleurs et les familles à se rabattre sur la voiture individuelle, engorgeant des axes routiers déjà saturés et augmentant la facture de carburant des ménages en pleine crise du pouvoir d'achat. Réunis au sein de l'association des usagers de la gare des Arcs - Draguignan (AUGAD), les élus locaux, acteurs économiques et culturels, ainsi que les représentants de la défense nationale qui regroupent des milliers de personnels et de familles font aujourd'hui front commun face à cette liquidation du rail. Le rail ne saurait être géré comme une simple marchandise, mais doit redevenir un bien commun. En tant qu'actionnaire principal de la SNCF et garant de l'aménagement du territoire, que compte faire l'État pour stopper la dérive de l'entreprise publique, rompre avec cette logique néolibérale et imposer le maintien ainsi que le développement d'une desserte TGV digne de ce nom dans un territoire qui ne saurait s'en passer ? Il souhaite connaître ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Manuel Bompard
Circonscription : Bouches-du-Rhône (4e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 19514
Rubrique : Transports ferroviaires
Ministère interrogé : Transports
Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 3 novembre 2026, page 10270